

COMMISSION FORMATION

JEUDI 9 MARS 2023 - SALLE 103 BAT. E16

PRESENT.E.S : Céline Bergeon, Marina Dinet-Dumas, François Dubasque, Damien Duperré, Hélène Fortin, Ludovic Gaussot, Lucie Malbos, Chantal Pelhâte, Nicolas Prouteau, Alexandra Roux, Catherine Tréhondat, Siobhan Vicente-Fredefond

EXCUSEES : Isabelle Aabkari, Emilie Noirtault, Isabelle Santoire

APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES SEANCES PRECEDENTES

Le compte rendu de la séance du 8 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Le compte rendu de la séance du 23 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS GENERALES

1 Disparition du dispositif AJAC

Le dispositif AJAC (Ajourné mais Autorisé à Composer) disparaît à partir de la rentrée 2023. Cela a été voté en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire. Les raisons sont diverses : difficultés pour les emplois du temps, montée du contrôle continu intégral et mise en place à venir de l'approche par compétences.

Il est important que cette information circule dans les départements. Il doit en être tenu compte lors des délibérations des jurys. Pour exemple, si un.e étudiant.e de L2 en statut d'AJAC cette année échoue à nouveau à l'UE de L1 à repasser alors cet.te étudiant.e devra se réinscrire en L1 l'année prochaine.

2 Césure

Une nouvelle procédure va être mise en place qui passera par une plateforme en ligne et non plus un dossier papier. Les démarches seront ainsi simplifiées.

L'étudiant.e aura toujours un dossier à monter avec un projet et son CV. La composante devra donner son avis avant un examen en commission à la présidence de l'Université de Poitiers. Le calendrier ne sera pas modifié. Pour un départ en septembre prochain, la campagne ouvrira le 2 mai avec examen des dossiers en commission le 23 juin (Cf. annexe 1).

Une autre nouveauté est la désignation de référent.e.s césure qui devront assurer un suivi durant le temps de la césure. Les assesseur.e.s enverront prochainement le fichier à compléter.

3 Plages horaires Emplois Du Temps

L'an dernier, la Commission a révisé les plages horaires des UE.

Le bilan du service Gestion des emplois du temps est positif.

Les départements sont donc consultés pour savoir s'ils sont favorables à une reconduction à l'identique pour l'an prochain.

Après échanges, il est acté que les créneaux horaires des UE seront reconduits à l'identique l'an prochain.

Il est rappelé qu'il est essentiel de bien les respecter pour éviter des conflits d'emploi du temps pour les étudiant.e.s.

4 Plan de sobriété énergétique

Quatre groupes de travail (Formation et vie étudiante, Recherche, BU et Installations sportives) se réunissent pour mettre au point un plan de sobriété énergétique.

Un bilan de l'occupation des locaux a été fait, ainsi qu'une synthèse des actions à venir. Des tests sont en cours, par exemple pour le regroupement d'activités dans les locaux. Les UEO seraient regroupées dans un même bâtiment sur le campus.

Une des conclusions est que chaque composante a ses spécificités et qu'il n'y aura donc pas de mesures imposées à l'échelle de l'établissement.

Il semble à toutes et tous qu'aucune avancée n'a été faite sur ce plan de sobriété.

Par ailleurs, des économies d'énergie pourraient être faites simplement en régulant la température du chauffage au bât. A4 où il fait beaucoup trop chaud dans certaines salles de cours et en éteignant les lumières, vidéoprojecteurs et ordinateurs dans les salles de cours à la fin de leur utilisation.

Sur le long terme, le ministère souhaite que tou.te.s les étudiant.e.s de 1^{er} cycle bénéficient d'une formation les sensibilisant aux enjeux de la transition écologique et du développement durable.

RETOUR SUR LA JOURNÉE PORTES OUVERTES

La journée portes ouvertes s'est tenue samedi 25 février.

Sophie Jalabert, responsable du service communication, a fait un 1^{er} bilan lors du Conseil d'UFR du 2 mars.

Un tour de table est proposé sur le bilan de cette journée.

Musicologie : bilan positif - belle fréquentation - les étudiant.e.s et doctorant.e.s ont proposé des animations - des visites ont été organisées au PUMD, mais le département souhaiterait être installé dans ses locaux pour recevoir les visiteu.r.se.s - les supports de communication s'avèrent trop génériques et devront donc être retravaillés.

Géographie : les visiteu.r.se.s ont été plus nombreu.x.ses que les années précédentes - deux formations ont été oubliées dans la prise de contact du service communication : la licence pro. Agronomie et le master Migrations internationales.

SIC : de nombreu.x.ses visiteu.r.se.s - des étudiant.e.s étaient présent.e.s ce qui a été un vrai plus pour les futur.e.s candidat.e.s

Philosophie : la journée était bien organisée - la présence des étudiant.e.s a été appréciée

Psychologie : très bon retour - la présence des étudiant.e.s est très appréciable et utile pour orienter et répondre aux questions des futur.e.s candidat.e.s

Sociologie : les étudiant.e.s étaient également très présent.e.s (monitorat et délégué.e.s d'année)

Histoire de l'Art et Archéologie : grande fréquentation, en augmentation - par conséquent la salle occupée était trop petite ; deux salles avaient été réservées mais deux enseignant.e.s se sont relayé.e.s sur la journée - la présence du département d'Histoire, très fréquenté, dans le même couloir a créé des difficultés de circulation

Service scolarité : bonne représentation du service sur le campus et au centre-ville - il serait préférable que les gestionnaires rejoignent les formations plutôt que de les installer dans une salle où les visiteu.r.se.s ne se rendent pas, les gestionnaires ont distribué les dépliant dans les couloirs - des supports de communication n'étaient pas à jour (certains mentionnaient eCandidat pour les masters par exemple) - les tut.eur.rice.s insertion n'étaient pas informé.e.s de la présence du service.

Elu.e.s étudiant.e.s : leur emplacement était idéal - les amphithéâtres du centre-ville étaient fermés, suite à la demande des visiteu.r.se.s, un a été ouvert - il y avait beaucoup de questions concernant le master Mondes médiévaux auxquelles les étudiant.e.s ont eu des difficultés à répondre (les responsables du parcours n'étaient pas présent.e.s cette année).

BUMF : elle était exceptionnellement ouverte pour ce samedi - 590 visiteu.r.se.s reçu.e.s avec une plus grande fréquentation le matin - beaucoup de familles - les étudiant.e.s monit.eur.rice.s étaient présent.e.s - la monitrice présente le matin, étudiante en master Mondes médiévaux, a répondu à beaucoup de questions sur cette formation - animation musicale devant le E18 très appréciée.

EXAMENS

1 Bilan des examens du 1^{er} semestre

Cette année, le service scolarité a fait un suivi de rendu des notes pour identifier les éventuels problèmes.

En licence, deux départements posent problème : Histoire et Histoire de l'art. En Histoire, les notes de contrôle continu ont été rendues entre les 23/01 et 23/02 alors que la date limite était le 20/01. Une enseignante-chercheuse a rendu ses copies la veille de la mise en ligne des résultats (le 10/02) ce qui est irrespectueux de la gestionnaire, des autres enseignant.e.s et des étudiant.e.s.

Il manque beaucoup de notes pour les masters Mondes médiévaux et Histoire, Civilisation et Patrimoine. Aucune note n'a été rendue pour le master Musicologie.

Echanges :

- Les élu.e.s étudiant.e.s ont cherché à savoir quelles promotions et quel.le.s enseignant.e.s étaient concerné.e.s par les retards de rendu de notes en sondant les délégué.e.s d'année mais ceux.celles-ci n'ont pas répondu. Les étudiant.e.s savent que les retards ne proviennent pas des services administratifs. Identifier les enseignant.e.s auraient permis de les contacter directement pour connaître les raisons du retard. Les étudiant.e.s du master Mondes médiévaux ont reçu des notes cette semaine.

- Les relevés de notes ne sont pas suffisamment lisibles. Les étudiant.e.s de L3 ont besoin d'un relevé de notes détaillé pour candidater en master.

Avec la nouvelle offre de formation, les notes sont à l'UE et non plus à la matière. Dans Amétyis, les épreuves renseignées intitulées CT1, CT2, ... peuvent être complétées du nom de la matière par la gestionnaire (cela peut être fait rétroactivement pour le 1^{er} semestre).

- Les enseignant.e.s peuvent prendre du retard dans le rendu des copies pour cause de sur-enseignement, sur-encadrement

Le service scolarité souhaite être prévenu des retards de rendus des notes. A noter tout de même que ce sont souvent les mêmes enseignant.e.s qui, d'année en année, rendent leurs notes avec retard.

- Si les gestionnaires de formation reçoivent les notes à temps, elles peuvent alors envoyer les PV d'UE pour vérification avant diffusion auprès des étudiant.e.s.

2 Calendrier des examens des 2nd semestre et 2^{nde} session

Les examens terminaux du 2nd semestre auront lieu du mardi 2 mai au vendredi 12 mai.

Les sujets des examens des deux sessions sont attendus pour le mercredi 22 mars.

Les résultats doivent être affichés vendredi 2 juin.

Les délais seront très courts pour les corrections, mais aussi pour le travail des gestionnaires de formation et pour la tenue des jurys.

La date limite de diplomation de licence est le mardi 4 juillet (Cf. calendrier pédagogique).

Il est rappelé de vérifier que les chargé.e.s de cours connaissent les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences et donc les notes attendues pour leur matière.

OFFRE DE FORMATION 2023-24

1 Synthèse

Le toilettage des MCCC est fait.

La mise en conformité avec le cadrage UP est également terminée. Certaines formations ont dû apporter des modifications pour augmenter le volume des Pratiques Pédagogiques Diversifiées ou au contraire, pour diminuer leur volume horaire global. Les maquettes sont maintenant figées pour 2023-24.

2 Question du paramétrage des langues

La Maison Des Langues a demandé au service des Ressources Humaines de modifier les déclarations des heures des enseignant.e.s des langues en ajoutant une demi-heure de TD pour monter à 17h alors que 16h30 étaient convenues pour la NOF. Des informations complémentaires ont été demandées à la vice-présidente Formation, sans retour à ce jour. Le paramétrage des cours de langues est donc, pour l'instant, resté en l'état.

3 Ouverture à l'alternance

Certaines formations font le choix d'ouvrir à l'alternance. Elles se mettent alors en relation avec les services centraux et le CFA. Les assesseur.e.s Formation ne sont pas nécessairement dans la boucle. Il est donc demandé aux formations de transmettre également l'information à l'UFR en cas d'ouverture à l'alternance.

L'an prochain, le master Géographie, Aménagement, Environnement et Développement et la licence pro. Intervention sociale devraient ouvrir à l'alternance.

Echanges :

Une réflexion est engagée du côté de l'Archéologie ainsi que par le master Migrations internationales. De même pour le parcours Neuropsychologie du master Psychologie qui s'interroge sur les éventuelles difficultés à trouver des partenaires.

CAMPAGNE PARCOURSUP 2023

1 Identification des formations en tension

Après la fin des vœux Parcoursup ce jour, les formations en tension (avec liste d'attente) devront être identifiées. Les assesseur.e.s feront parvenir un fichier aux départements avec une réponse attendue pour fin mars. La Direction du Pilotage de la Formation va fournir la date d'épuisement de la liste d'attente en 2022 pour chaque formation ainsi que les nombres de candidatures de 2022 et 2023.

Jusqu'à présent, une seule filière est en tension en SHA, la Psychologie.

2 Calendrier

Du 14 avril au 22 mai : période d'examen des candidatures

Le 27 avril, 14h-16h, salle des Actes de l'INSPE : formation pour les membres des commissions d'examen des vœux

Du 9 au 17 mai : Commissions d'examen des vœux → formations en tension et sélectives (présence obligatoire des enseignant.e.s ayant un compte « examinateur ») : Psychologie le 11 mai, 9h-11h, salle des conseils à la MSHS ; Musicologie (Oui si) le 12 mai, 14h-16h, salle Gargantua, MSHS

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT MASTER

Les candidat.e.s déposeront un dossier socle qui sera donc identique pour toutes les formations auxquelles ils.elles postuleront.

Les candidat.e.s mentionneront leur éventuelle situation de handicap, mais elle sera invisible. En plus de ce dossier, il y aura des informations complémentaires, sous format numérique, et des pièces complémentaires qui devront être sous format PDF ou Word uniquement.

Un exemple de dossier est joint à ce compte-rendu (pièce à part). Le cursus post-baccalauréat sera détaillé par année.

La plateforme vérifie que le dossier comprend toutes les pièces, mais pas leur contenu.

Les gestionnaires de formation seront les gestionnaires de la plateforme (réunion lundi 13/03 avec la DPF).

Les formations recevront un fichier Excel général de tou.te.s les candidat.e.s avec les dossiers socles et les informations complémentaires incluant le questionnaire numérique.

A partir du 23/06 les candidat.e.s recevront les réponses, et ce jusqu'au 21/07. En début de campagne le délai de réponse sera de 3 jours pour progressivement diminuer à 24h. Il sera possible de mettre un vœu en attente.

La question reste en suspens pour savoir si on désiste les candidat.e.s qui auront confirmé leur vœu mais ne seront pas inscrit.e.s au 21/07.

Il est rappelé que les candidat.e.s peuvent mettre leur dossier d'inscription en attente de paiement. Par ailleurs, il sera possible de joindre les candidat.e.s dont les coordonnées seront visibles.

COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL PRE PRO MEEF

Il a été mis à profit le passage à une nouvelle offre de formation pour harmoniser les parcours pré-pro MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation) de licence qui avaient des configurations très variées entre les composantes de SHA, Lettres & Langues et SFA (Sciences Fondamentales Appliquées).

Toutes les licences de SHA sont concernées par le MEEF 1. Seules les licences de Géographie, Musicologie et d'Histoire sont concernées par le MEEF 2.

Le groupe de travail a acté des décisions qui concernent donc les UE4 de L2 et L3 :

- Harmonisation du volume horaire : 48h
- Harmonisation du contenu des enseignements (Cf. annexe 2)
 - En MEEF 1 : enseignements de mathématiques et français coordonnés par l'INSPE + une autre discipline : a priori 2 semestres d'enseignement disciplinaire de SHA et 2 semestres d'enseignement disciplinaire de SFA ou de Lettres & Langues selon les discussions en cours lors de la dernière réunion du groupe de travail.
- Harmonisation des MCCC

Il reste à discuter en interne (prochaine réunion du groupe de travail le 31 mars) :

- Proposition d'un enseignement disciplinaire de SHA en pré-pro MEEF 1
Le « parcours citoyen » déjà proposé serait gardé mais le contenu serait à revoir.
- Organisation des stages :
Actuellement le stage de L2 est un stage d'observation et celui de L3 est « plus actif » (dialogue avec un.e enseignant.e et possibilité de prendre la classe en main). Le stage filé au cours du semestre pose problème. Il est donc proposé de réfléchir à un regroupement des stages, par ex. en 13^e semaine (ce qui se fait déjà en L&L pour le parcours PLC).
- Responsabilité MEEF 1 et MEEF 2
Actuellement des collègues de l'INSPE sont coordinateurs de ces parcours pour SHA, mais ils ne souhaitent pas poursuivre l'an prochain. Il y a besoin d'un responsable en MEEF 1 (enseignant.e.s de toute formation) et d'un responsable en MEEF 2 pour l'Histoire et la Géographie. A priori, T. Gasset continuerait d'assurer la responsabilité du MEEF 2 en Musicologie.

Pour le MEEF 1, il faut préparer les stages, assurer le suivi avec les établissements scolaires d'accueil, assurer la coordination des cours transversaux, et centraliser les notes pour le service scolarité.

Dans le nouveau référentiel UP, il n'y a plus d'heures pour ces responsabilités. La vice-présidente Formation a été alertée sur ce sujet. La direction de SHA réfléchit à prendre des heures sur le volet Stages.

QUESTIONS DIVERSES

- Il est demandé que le sujet des dossiers Etudes en France soit abordé lors d'une prochaine séance.

Requête acceptée par les assesseur.e.s qui proposent d'inviter l'assesseure aux Relations internationales de l'UFR.

- La responsable de la BUMF, Hélène Fortin, informe que des animations seront proposées lors de la semaine des réunions de rentrée.

Prochaine commission jeudi 11 mai à 14h (et non à 13h comme initialement prévue).

ANNEXE 1

Calendrier campagne de Césure

Campagne de Césure : année universitaire 2023-2024			
(document interne à l'UP)			
Tableau recensant les dates de campagne pour l'année 2023/2024			
Qui	Modalités	Dates	
		Pour un départ en Césure à l'année ou au 1 ^{er} semestre (Septembre)	Pour un départ en Césure au 2 nd semestre (Janvier)
Etudiants	prise de contact avec l'assesseur à la pédagogie pour discuter du projet	Avant dépôt de la demande	
Etudiants	Dépôt de la demande sur l'outils démarche simplifiées	Du 02/05/23 Au 26/05/23*	Du 02/10/23 Au 27/10/23*
Composante	Donne un Avis sur les dossiers	Du 30/05/23 Au 09/06/23	Du 30/10/23 Au 06/11/23
Université de Poitiers	Commission Césure	23/06/2023	14/11/2023
Pôle Formation	Notification des décisions et transmission des conventions Césure aux étudiants	Au plus tard le 03/07/23	Au plus tard le 17/11/23
Inscription Université de Poitiers		Du XX/XX/23 Au XX/XX/23 En cours de validation	-
Etudiant	Formation au portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) (pour les étudiants ayant choisi la valorisation de compétences)	30/08/2023 de 14h à 17h	05/12/2023 de 9h à 12h
	Transmission de la convention Césure signé avec tous les documents (les contrats, Assurances ...)	Du 03/07/23 Au 25/08/23**	Du 18/11/23 Au 14/12/23**
Fermeture administrative de l'université de Poitiers		Du 24/07/23 Au 17/08/23	Du xx/12/2023 Au xx/01/24
Composante	Signature des conventions Inscription administrative en période de Césure	Du 21/08/23 Au 01/09/23	Du 15/12/23 Au 19/12/23 ***
Pôle Formation	Signature des conventions par le VP formation Transmissions aux étudiants et à la composante	Du 01/09/23 Au 08/09/23	Du 20/12/23 Au 05/01/24
Début de la période Césure		04/09/2023	08/01/2024
* Date limite, toutes demandes déposées au delà de cette date entraine le non examen de la demande			
** Date limite, tous documents trasmis au-delà de cette date ne sera pas pris en compte. Le contrat de Césure sera alors caduc.			
*** selon la date de fermeture APOGEE, pour cloture.			

ANNEXE 2

Les enseignements MEEF

MEEF 1

Types d'enseignements compris dans l'UE4 (48 heures)	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
Enseignements transversaux	10h CM	10h CM	10h CM	10h CM
Enseignements disciplinaires	Français (10h TD) Mathématiques (10h TD) Une autre discipline , mais même choix dans chaque composante) (12h TD)	Français (10h TD) Mathématiques (10h TD) Une autre discipline , mais même choix dans chaque composante) (12h TD)	Français (10h TD) Mathématiques (10h TD) Une autre discipline , mais même choix dans chaque composante) (12h TD)	Français (10h TD) Mathématiques (10h TD) Une autre discipline , mais même choix dans chaque composante) (12h TD)
Enseignements relatifs au stage	Préparation et exploitation du stage 6h TD			

MEEF 2

Types d'enseignements compris dans l'UE4 (48 heures)	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
Enseignements transversaux	10h CM	10h CM	10h CM	10h CM
Enseignements disciplinaires	32h TD	32h TD	32h TD	32h TD
Enseignements relatifs au stage	6h TD	6h TD	6h TD	6h TD